

que je croirais utile de donner en matières de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps, et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toute sorte que faisaient naître, dans mon âme, les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquente adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié dans plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cet échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper : mais il me semble qu'interrogé au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que, dans l'exécution de ces promesses, j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée de vous exprimer un désir, ou de vous faire quelque observation, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Eglise.

A ce témoignage, Monsieur le directeur, doit s'ajouter non-seulement l'expression de mes remerciements, mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi volontiers diriger par l'autorité religieuse chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommes-nous pas en droit d'attendre ?

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-à-dire de l'heureuse influence infailliblement exercée par le journal respectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois ; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, Monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la monition secrète restée inefficace. Non ! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner